

ACCORD

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

ET

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

FÉDÉRALE TCHÈQUE ET SLOVAQUE

SUR L'ENCOURAGEMENT ET LA PROTECTION

DES INVESTISSEMENTS

Le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale tchèque et slovaque, ci-après dénommés les "Parties contractantes",

Reconnaissant que l'encouragement et la protection des investissements des investisseurs d'une Partie contractante sur le territoire de l'autre Partie contractante sont propres à stimuler les initiatives commerciales de l'une et l'autre Partie et à renforcer la coopération économique entre les deux Parties;

Sont convenus de ce qui suit :